

Référence : **104979**

# CARTOUCHE FILTRANTE BOBINÉE 5 - TAILLE STANDARD 9"3/4 - DURÉE DE 12 MOIS



• **FABRICATION FRANÇAISE**

• **FILTRATION 5 M**

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette cartouche filtrante bobinée est utilisée pour filtrer les impuretés de l'eau de la maison</li> <li>• Sa structure bobinée assure une filtration efficace tout en assurant un débit d'eau satisfaisant, grâce à une grande capacité de rétention et un faible relargage.</li> </ul>
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<p>Anti-impuretés : élimine les micropolluants en suspension dans l'eau (sable, argiles, limons, particules organiques, ...)            Filtre les particules supérieures à 5 microns            Hauteur de la cartouche : 9"3/4            Diamètre cartouche : 70 mm            Durée de vie cartouche : 12 mois</p>
<b>APPLICATIONS</b>	En amont d'un filtre au charbon actif ou au polyphosphate, ou en aval d'un préfiltre, cette cartouche permet de protéger efficacement contre les impuretés insolubles les appareils sanitaires, et donc d'augmenter leur durée de vie.
<b>CONDITIONS D'UTILISATION</b>	Pression maxi. d'utilisation : 4 bars T°C maxi. d'utilisation : 55°C
<b>COMPATIBILITÉ</b>	Adapté pour les portes filtre standard
<b>PRÉCAUTION D'EMPLOI</b>	La cartouche se remplace chaque année. Cette cartouche s'installe à l'entrée d'eau de l'habitation et en aval d'une cartouche filtrante de 20 microns.
<b>SPECIFICATIONS D'INSTALLATION</b>	Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.
<b>PRESCRIPTION DE POSE</b>	Structure bobinée pour une filtration efficace tout en assurant un débit d'eau satisfaisant
	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en œuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.